

Article Journal Le Centre 11 juin 2015 Les trésoreries de six communes de la Nièvre pourraient disparaître Le directeur départemental des Finances publiques, Jean-Jacques Le Roux, l'a annoncé mardi 9 juin aux élus : Montsauche-les-Settons, Donzy, Corbigny, Guérigny, Pougues-les-Eaux et Saint-Pierre le Moûtier pourraient voir disparaître leurs trésoreries au 31 décembre 2015.

Article paru dans l' Humanité le 12 juin 2015 Les départements ruraux sont touchés de plein fouet par le démantèlement des services publics. Dans la Nièvre, des usagers et des salariés se mobilisent, malgré le fatalisme. Nièvre, envoyé spécial.

Se rendre à la mairie pour envoyer un recommandé car le bureau de poste s'est changé en agence postale communale. Se casser le nez devant l'agence des finances publiques désormais fermée l'après-midi. Devoir faire 40 kilomètres à travers le Morvan pour pouvoir accoucher. Voilà le lot d'un nombre grandissant de Nivernais, qui font face à une offensive tous azimuts contre leurs services publics.

Dans ce département bourguignon d'un peu plus de 214 000 habitants, on a la sourde impression qu'une chape de plomb pèse sur les services publics. Et même si l'incompréhension et le découragement frappent une partie de la population, ceux qui voient le vent venir travaillent à la prise de conscience et au rassemblement pour la reconquête des services publics.

À Saint-Saulge, tout aurait dû se passer sans vague. Les habitants ont appris par la presse que le bureau de poste allait fermer et qu'il allait être remplacé par une agence postale communale (APC). Comme 72 autres bureaux dans le département, celui-ci n'était « pas assez fréquenté », selon la direction départementale de La Poste. Une fréquentation en baisse « provoquée par La Poste elle-même, puisqu'elle incite les usagers à se servir en priorité des automates », s'insurge Angélique Lajnaf, factrice et militante CGT. Or les prestations des automates « ne sont pas comptées par la direction », précise la factrice. Quand on y ajoute une modification ubuesque des horaires d'ouverture qui contraint les usagers à se rendre dans un bureau plus important pour affranchir une lettre ou un colis, il devient aisé de pointer « une baisse de la fréquentation ».

« En colère contre La Poste... mais pas contre mon facteur »

À Saint-Saulge, les habitants n'ont pas été dupes du pis-aller proposé par le maire et consistant à faire sous-traiter les services postaux par la municipalité. Wilfried Gay, secrétaire de la section du PCF du Centre Nivernais Morvan, explique comment un collectif de citoyens improvisé pour la circonstance a mis en place la pétition « En colère contre La Poste... mais pas contre mon facteur ». Partie prenante de ce collectif, il a complété l'offensive en apportant le soutien de la section communiste, coorganisant un rassemblement devant la mairie, le 30 mai. Ce jour-là, 426 signatures ont été remises au député socialiste Christian Paul. Ce dernier a fait part de son étonnement de voir La Poste prendre la décision de fermer un bureau dans un ancien chef-lieu de canton et s'est engagé à prendre contact avec le directeur technique régional.

Usagers ou salariés de La Poste floués par des décisions libérales implacables peuvent aussi compter sur la CGT, qui sera tout l'été sur les marchés de la Nièvre et devant les bureaux de poste. Le syndicat appellera à la lutte pour un service postal public de qualité. **La CGT alerte aussi sur la réduction des horaires d'ouverture des ex-hôtels des impôts, devenus des centres de finances publiques, et dont le Journal du Centre se faisait l'écho, jeudi 11 juin. Christine Raguillat, contrôleur fiscale et secrétaire générale du syndicat CGT finances, explique la démarche, par ailleurs déjà vue : « La direction départementale des finances publiques incite à la dématérialisation des opérations (comme la télédéclaration des impôts) et fait tout pour que le contribuable ne se déplace plus à la trésorerie. » Elle ajoute : « C'est un moyen de flécher les suppressions d'emplois et les fermetures de trésoreries, notamment dans les petites villes. »**

Le 18 juin prochain, les salariés se retrouveront en intersyndicale (CFDT, CGT, Solidaires) afin de contrer le processus qui prévoit la fermeture de six trésoreries d'ici à la fin de l'année. Dans les

hôpitaux nivernais, l'heure est aussi au démantèlement. Malgré le découragement qui guette et dont font état un grand nombre de syndicalistes, des luttes se font jour. Comme à Decize, où la communauté hospitalière de territoire (CHT) prévoyait de fermer la maternité. Les usagers se sont alors organisés en collectif et ont lutté avec la CGT pour sa réouverture. Validée sur le papier, elle n'est toujours pas effective. « La preuve d'un manque de volonté de la part des décideurs », lance Laurent Laboureau, secrétaire général CGT santé dans le département. « On a interpellé les parlementaires du département, seules une députée et une sénatrice ont répondu. On n'a rien reçu de Christian Paul », précise-t-il. À Château-Chinon, l'hôpital n'assure plus les urgences après 22 heures et, à Cosne-Cours-sur-Loire, la radiologie, la maternité et la chirurgie ont été cédées au privé. Dans la Nièvre comme ailleurs, l'urgence appelle à un renouveau nécessaire des services publics.

Site WEB : [Journal Le Centre 11 juin 2015](#)

Public: [Accueil](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
